



CHATEAU DE VERSAILLES

## **PLAN DE FORMATION 2014**

### **1- Rappel des modalités d'élaboration du plan de formation 2014**

- Le plan de formation 2014 a été établi à partir du recensement des demandes individuelles émises par les agents lors des entretiens de formation associés aux entretiens professionnels réalisés en 2013. La synthèse de ces demandes a ensuite donné lieu à un arbitrage par direction et par service. Dans ce cadre, le secteur de la formation professionnelle a proposé aux directions de rencontrer les chefs de service afin d'arbitrer les besoins de leurs agents et de leurs services avant la validation finale par les directeurs. Ces rencontres ont permis d'échanger plus largement sur les besoins collectifs et d'affiner les attentes des services pour ainsi obtenir un plan de formation associant au mieux les besoins et l'offre de formation. Ces rencontres comptent 40 entretiens avec également la prise en compte des expertises prévention, santé et sécurité au travail, informatique et marchés publics.
- Le plan de formation est présenté par : domaine de formation, thème, intitulé de stage, principaux métiers ou publics visés, rattachement à la typologie en découlant, services ou directions concernés, nombre d'agents à former, nombre de jours de formation et coûts prévisionnels par domaine. L'indication pour chaque stage, des principaux métiers ou publics visés, permet d'en déduire le rattachement à la typologie. Il ne peut s'agir que d'une indication puisque chaque demande de formation sera ensuite examinée en fonction du détail des métiers, des besoins du service et des priorités définies.
- Le plan de formation 2014 prévoit un effort de formation estimé à 356 100 € auxquels s'ajoutent 65080 € transférés du budget informatique ; soit une augmentation du budget par rapport à 2013 qui se justifie notamment par la prise en compte des formations pour les emplois d'avenir et par l'effort apporté par l'EPV à la formation professionnelle détaillée au point 2. Ce budget permettra de former 1651 stagiaires pour 3399,5 jours (auquel il faut ajouter un prévisionnel de 90 stagiaires pour les projets informatiques).

### **2- Les principales orientations et les nouveautés du plan prévisionnel 2014 :**

22 domaines de formation sont retenus et font notamment apparaître :

#### **Domaine 02- Management:**

En 2014, l'offre évolue en fonction des retours d'expérience des encadrants, depuis les deux dernières années, permettant ainsi de proposer des formations et des thématiques adaptées aux besoins. De nouvelles modalités vont être proposées comme les ateliers pour les managers ainsi qu'une formation concernant la responsabilité des encadrants et de nouvelles thématiques managériales.

#### **Domaine 03- Gestion des ressources humaines :**

La note interministérielle de la DGAFP portant sur la formation professionnelle pour 2014 souligne comme priorité, la formation à la gestion statutaire des chargés RH. En 2014, des actions d'actualisation et de maintien de connaissances seront organisées pour les professionnels des Ressources Humaines (gestion paie, gestion des absences, actualité de la formation professionnelle, gestion des carrières, accompagnement social).

**Domaine 04- Achats publics:**

Le parcours en matière d'achats publics est proposé de nouveau avec des thématiques récurrentes (recensement, analyse des besoins) et nouvelles (suivi de l'exécution des marchés). Chaque module intègrera la notion de démarche écologique et socio responsable comme le prévoient la note de la DGAFP et la circulaire de 2009 relative à l'Etat exemplaire.

**Domaine 05- Gestion et suivi des politiques publiques:**

Une formation, en lien avec le pôle national de soutien au réseau, sera organisée concernant les nouvelles règles budgétaires (modifiées dans le décret 2012-1246/1247 du 07 novembre 2012).

**Domaine 06- Techniques juridiques:**

Une formation portant sur les droits et les obligations d'un agent d'accueil et de surveillance incluant le règlement de visite sera organisée (en remplacement de la formation « base juridique d'un agent d'accueil »). La formation « droit de la fonction publique » sera toujours proposée à un large public en intégrant l'aspect déontologique souligné dans la note de la DGAFP.

**Domaine 07- Techniques administratives:**

Deux formations vont être ajoutées aux formations administratives actuelles : « prise de notes » et « Efficacité professionnelle : s'organiser en fonction de ses objectifs » pour renforcer l'offre existante.

**Domaine 08- Bureautique:**

Un nouveau marché bureautique a été conclu en 2013, l'offre de formation en 2014 proposera un champ plus étendu, proposé en lien avec le service informatique : découverte des outils informatiques et deux versions de Migration PackOffice2010.

**Domaine 09- Informatique:**

Chaque besoin a été validé avec le service informatique. Un transfert d'enveloppe budgétaire (du SI à la DRH) est prévu afin d'accompagner les déploiements de nouveaux outils informatiques (progiciels). Cela permettra d'avoir un affichage exhaustif des actions de formation dans ce domaine.

**Domaine 10- Formations linguistiques:**

Un effort de formation important sur les langues étrangères, notamment l'anglais est à noter (28000€). Un effort particulier est à souligner concernant la formation Langues des Signes Française (LSF) qui est reconduite eu égard à son succès et aux demandes nombreuses des agents.

**Domaine 12- Développement durable :**

En application de la circulaire de 2009 relative à l'Etat exemplaire, une formation à l'éco-conduite va être de nouveau proposée dans le cadre de la formation interne. En effet, l'objectif est de diffuser largement la pratique de l'éco-conduite auprès des différents services.

**Domaine 13- Métiers de l'architecture et du patrimoine :**

Dans le cadre de la formation interne, une formation portant sur la connaissance historique du domaine sera envisagée à l'identique de la formation relative à la connaissance du château.

**Domaine 15- Métiers des musées :**

Dans le cadre de la formation interne, une formation portant sur l'histoire de l'art en lien avec les périodes historiques du château sera envisagée.

**Domaine 16- Métiers des médias (livres) :**

L'effort de formation sur les métiers du livre est maintenu en 2014.

### **Domaine 17- Handicap et diversité:**

Dans la continuité des années précédentes, dans le cadre de la convention signée avec le FIPHFP, les efforts de formation sont maintenus, autour, notamment des thématiques suivantes : sensibilisation au handicap, tutorat, maintien dans l'emploi, accessibilité du bâti et web.

### **Domaine 18- Service aux usagers:**

Dans le cadre du parcours de formation à destination des agents des directions DASS et DDC, le contenu des formations concernant l'accueil des visiteurs a été revu et adapté aux deux profils (tronc commun/spécifique).

Des sessions de formation de techniques de ventes dans les musées et établissements publics à destination des agents du service information et vente seront organisées suite à la réorganisation du service.

Deux sessions de formations de formateurs sont prévues dans le cadre d'un nouvel appel à candidatures internes. En 2014, celui-ci portera sur des intitulés déterminés comme « Connaissance historique du domaine », afin de s'approcher au mieux des besoins des directions et services.

### **Domaine 19- Hygiène et sécurité:**

Le domaine de l'hygiène et de la sécurité reste une priorité pour l'EPV. Il représente un budget de 86533€.

- Des CACES (initiaux et recyclages) seront proposés en 2014 aux jardiniers, aux agents de la régie des œuvres et aux fontainiers.
- Une formation collective à la vérification et à l'utilisation d'échafaudages sera organisée.
- Une actualisation des connaissances en matière de sûreté malveillance sera proposée au service PCS.
- Des formations internes animées par l'ISST seront organisées : balisage/signalétique, risques chantiers.
- Une formation « Plan de prévention entreprises extérieures » est envisagée en vue de l'intégration d'un technicien de prévention à la DPJ.
- En matière de sécurité incendie, un nouveau format de formation est prévu (cellule unité mobile) afin de pouvoir former un maximum d'agents (objectif triennal : former tous les agents de l'EPV).
- Des sessions de gestes et postures seront organisées à destination des jardiniers et des agents administratifs.
- Grâce à un audit général sur les habilitations électriques, les besoins par service et par activité ont été identifiés et permettent de proposer des actions de formation ciblées pour 2014.
- Les risques psychosociaux restent une priorité majeure dans le cadre de la prévention des risques. Les formations concernées reprendront notamment l'orientation donnée par la note interministérielle précitée portant sur les risques psychosociaux et l'amélioration des conditions de travail.
- En matière de développement personnel et de renforcement de l'efficacité professionnelle, une nouvelle thématique sera proposée « gestion du stress ».
- Une formation SSI recyclage est prévue pour les agents du SSIAP dans le cadre du marché de maintenance des SSI.
- Des formations secourismes « SST » seront proposées via un organisme extérieur.

### **Domaine 20- Préparation aux concours et examens:**

Le calendrier des concours et examens professionnels implique une augmentation du budget. Le contenu des formations proposées est élaboré en lien avec le secrétariat général du MCC et les principaux EP pour harmoniser les pratiques et les programmes. Des sessions « Missions et organisation du MCC » sont organisées depuis 2013 dans le cadre des préparations aux concours et examens.

### **Domaine 21- Validation des acquis d'expérience:**

Le secteur de la formation oriente et conseille les agents désireux de valoriser leurs expériences par l'obtention totale ou partielle d'un diplôme ou d'une qualification. Les demandes sont au nombre de 5 pour 2014.

### **Domaine 21- Bilan de compétences:**

4 bilans de compétences sont validés pour 2014, auxquels s'ajoutent des bilans de compétences spécifiques permettant de prendre en compte la situation de handicap des agents.

### 3- Formation des agents recrutés dans le cadre des emplois d'avenir

En 2014, les 6 agents recrutés en 2013 dans ce cadre bénéficieront de 94 jours de formation soit un coût de 7.545,70€.

Chaque agent dispose d'un accompagnement personnalisé en termes de formation. Ainsi, les formations présentées sont celles identifiées lors du premier rendez-vous d'intégration auquel étaient présents l'agent, le tuteur, le chef de service, la mission locale et la DRH. D'autres actions pourront être ajoutées après le premier bilan.

Il convient de noter que des formations complémentaires pourront être organisées par la Mission locale en charge du suivi de l'agent.

Les agents pourront également bénéficier à tout moment des actions relevant de leurs fonctions inscrites au PF 2014.

Direction	Intitulé de formation	Jours/agent	Coût/agent
<b>2 agents DPJ-Jardins de Versailles et Jardins de Trianon</b>	Stage d'accueil (Novembre 2013)	2	
	CACES R372 Catégorie 1	4	1 000,00€
	SST Initial	2	133,95€
	Formations Direction Générale des Patrimoines		
<b>TOTAL par agent</b>		<b>8</b>	<b>1 133,95€</b>
<b>4 agents de la DASS-Musée</b>	Stage d'accueil (Novembre 2013)	2	
	Parcours - Accueil des visiteurs	10	985,50€
	Missions et organisation du MCC	2	
	Droits et obligations d'un agent d'accueil	1	
	SST Initial	2	133,95€
	SVM1-Prévention de vol et de malveillance	2	
	BagagiX	0,5	200,00€
<b>TOTAL par agent</b>		<b>19,5</b>	<b>1319.45€</b>
<b>TOTAL GLOBAL pour les 6 agents</b>		<b>94</b>	<b>7545,70€</b>